

La FNCAUE et l'ADRC concluent un partenariat national au bénéfice de la culture et des territoires

Les équipements cinématographiques participent à la centralité et l'aménagement des villes, au développement des territoires. Ils méritent en ce sens une réflexion urbanistique et paysagère. Le cinéma par son impact peut être un moyen de sensibiliser à la culture architecturale, urbaine ou paysagère. Les salles de cinéma, lieux de mixité sociale, peuvent ainsi plus largement accueillir des manifestations culturelles et s'ouvrir à d'autres pratiques.

C'est pourquoi, la FNCAUE et l'ADRC ont décidé d'un partenariat national.

En rapprochant leurs compétences et leurs capacités d'expertise, la FNCAUE et l'ADRC se mettent au service du public, des porteurs de projets culturels et des collectivités territoriales pour favoriser, dans tous les territoires, l'accès à la culture et à la qualité du cadre de vie.

La Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) fédère 93 structures qui, à l'échelon départemental, encouragent la qualité des constructions, promeuvent un urbanisme plus durable et accompagnent les acteurs locaux pour un développement raisonné des territoires. Chaque CAUE dispose d'experts (architectes, urbanistes, paysagistes...) qui conseillent, informent, sensibilisent et forment les particuliers, les professionnels du cadre de vie et de la construction, les élus et les services de l'État ou les professionnels de l'éducation et de la culture.

L'Association pour le développement régional du cinéma (ADRC) favorise l'existence d'un réseau de salles de cinéma diversifié et indépendant des circuits nationaux sur l'ensemble du territoire français, soutenue à ce titre par le CNC. Elle contribue à l'accès aux salles et à la pluralité des œuvres. L'ADRC dispose d'architectes-conseils qui apportent assistance à ses membres (notamment collectivités territoriales et structures d'exploitation indépendante) pour tout projet contribuant à l'amélioration de la desserte cinématographique du territoire tout en se préoccupant de la qualité urbaine et architecturale de ces lieux.

Le partenariat national FNCAUE-ADRC :

- encourage à croiser localement les expertises des deux réseaux en architecture, urbanisme, paysage, énergie, au bénéfice des porteurs de projets de salles de cinéma tels que les collectivités territoriales ;

- s'appuie dans les territoires sur le double réseau de l'ADRC et des CAUE (cinémas indépendants et collectivités) pour le déploiement d'ateliers, de rencontres, de débats avec pour objectif de structurer ou participer à un projet urbain, développer l'attractivité d'un territoire, sensibiliser à l'architecture.... ;

- suscite l'accueil d'actions déclinant des politiques ou des initiatives nationales telles que les Journées nationales de l'architecture, les Journées européennes du Patrimoine ou de la biodiversité...).

Contact FNCAUE : Yves HELBERT, 01 43 22 29 03

Contact ADRC : Christian LANDAIS, 01 56 89 20 30